

1. HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE FRANCE VÉLO TOURISME

2008 : RÉFLEXION

Sous l'impulsion d'Hubert Peigné, les futurs partenaires de la démarche sont réunis par ODIT France pour tracer les contours de ce qui deviendra la démarche France Vélo Tourisme.

2009 : CONCEPTION DU PROJET

Sur la base du rapport produit collégalement, 5 acteurs privés prennent l'initiative de fonder l'association France Vélo Tourisme, afin de prendre en charge le « volet communication » de la démarche et en posent les bases immédiatement : création de l'identité graphique et d'un premier document de présentation, avec le concours financier de l'État.

2010 : DÉFINITION DE L'ORGANISATION DE LA DÉMARCHE

Afin de donner une légitimité à la démarche tant auprès des partenaires privés que publics, la construction se poursuit, grâce à l'apport de l'association France Vélo Tourisme, des DRC et de l'État. Elle aboutit en 2011 à la création du comité national, organisme d'orientation de la démarche et au renforcement de l'association France Vélo Tourisme par l'intégration d'organismes institutionnels du tourisme.

2011 : PRODUCTION DU CONTENU DE LA DÉMARCHE, DÉMARRAGE DES PARTENARIATS

Les 5 missions ayant été définies au sein du comité national, leur réalisation a été engagée en 2011. La démarche a été présentée à de nombreux partenaires potentiels, notamment à travers les manifestations des têtes de réseaux membres du comité national et au sein des comités d'itinéraires opérationnels.

2012 : DÉPLOIEMENT DU CONTENU, COMMUNICATION

Cette année marque une étape dans la réalisation de plusieurs outils nationaux, en particulier, le site francevelotourisme.com est opérationnel pour la communication des premiers itinéraires mi 2012, la marque Accueil Vélo est établie comme marque nationale, un identifiant est créé pour intégrer les numéros des véloroutes nationales dans la signalisation routière...

2. COMPOSITION DU COMITÉ

- Association France Vélo Tourisme :
 - Francis Legros (Président – PDG de Randovélo)
 - Jean-Philippe Javello (Trésorier – Directeur de Loire Atlantique Tourisme)
 - Jean Rozenbaum (Secrétaire – Directeur de Figesma)
 - Christian Tijou (Administrateur – Gérant de Vprod)
 - Nicolas Mercat (Administrateur – Chef de projet à **Inddigo-Altermodal**)
 - Philippe Coupy (Administrateur - Vprod)
 - Vincent Garnier (Administrateur – Directeur du Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire)
- Offices de Tourisme de France - fédération nationale : Jacques Michel (Administrateur - Administrateur de France Vélo Tourisme)
- Réseau national des destinations départementales : Véronique Brizon (Directrice – Administratrice de FVT)
- Fédération nationale des comités régionaux du tourisme : Didier Martin (Vice-président – Administrateur de France Vélo Tourisme)
- État / MN3V :
 - Dominique Lebrun (Coordonnateur interministériel pour le vélo - Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE))
 - Jean-Louis Pons (Responsable de la MN3V - MEDDE)
 - Michel Cazaubon (Chef du bureau des destinations touristiques), Christine Vocher, Sébastien Baholet (Chargés de mission) (DGCIS)
 - Jean-Luc Pecqueux (Chargé de mission au MSJEPVA)
- Association des départements et régions cyclables : Camille Thomé (Secrétaire générale)
- Atout France : Gabrielle Labescat (Chargée de mission), Marie-Laure Desmet (Responsable de service), Christophe de Chassey (Sous-directeur)
- Fédération française de cyclotourisme : Bertrand Houillon (Chargé de communication), Dominique Lamouller (Président)
- SNCF : Alexandre Richardot (Responsable de la mission vélo)

Le secrétariat du comité est assuré par la DGCIS.

3. BILAN GÉNÉRAL

La comité national France Vélo Tourisme a progressivement structuré son organisation depuis fin 2010, se dotant lors de sa réunion du 5 avril 2011 d'une charte et d'un règlement intérieur. La participation au comité national implique l'adhésion aux valeurs et principes de fonctionnement inscrits dans ces documents.

Cinq missions fondamentales ont été identifiées par les membres du comité pour promouvoir et structurer cette offre :

- Promotion / Communication de la destination
- Mise en place de référentiels de services : la marque Accueil Vélo
- Homogénéisation de la signalisation / numérotation des itinéraires
- Développement de nouveaux itinéraires interrégionaux
- Amélioration de la connaissance du marché, évaluation

Par ailleurs, l'association France Vélo Tourisme, en assemblée générale extraordinaire le 31 Août 2011, a validé la modification de ses statuts qui consacre l'entrée dans son conseil d'administration de trois fédérations touristiques : la Fédération nationale des comités régionaux du tourisme (FNCR), le réseau national des destinations départementales (RN2D) et Offices de Tourisme de France. Le nouveau conseil d'administration est ainsi constitué de 10 membres, soit 5 représentants du secteur Privé et

5 représentants du secteur Public. Le partenariat Public-Privé jugé indispensable à la réussite de la démarche FVT est ainsi accompli.

Pour la faire connaître, des réseaux du comité national ont inscrit la présentation de la démarche France Vélo Tourisme au programme des manifestations qu'ils organisent ou dont ils sont partenaires :

- Rencontres des DRC, septembre 2011
- Assemblée générale du RN2D, septembre 2011
- Université d'été du tourisme rural, septembre 2011
- Congrès d'Offices de tourisme de France, octobre 2011
- Rencontres nationales du tourisme, novembre 2011
- Club des animateurs d'itinéraires, novembre 2011
- Rencontres régionales du tourisme Centre Val de Loire, mars 2012
- Comités, réunions d'itinéraires : Vélodyssée, Véloscénie, Avenue Verte London – Paris, Loire à vélo...

3. BILAN PAR MISSIONS

PROMOTION / COMMUNICATION DE LA DESTINATION

Fin 2010, avec le recrutement de Bayard Service Web comme prestataire, la création du site francevelotourisme.com a débuté.

Grâce au financement de la DGCIS, puis des collectivités partenaires, le site a été développé en 2011 et 2012.

Il ouvre lors du lancement des sites en marque blanche de plusieurs itinéraires amenés à être inaugurés en juin / juillet 2012 :

- Avenue Verte Paris <> Londres
- La Vélodyssée
- La Véloscénie

Ultérieurement devraient être intégrés d'autres itinéraires : « la Loire à vélo », les itinéraires du projet Cycle West, le Tour de Bourgogne à vélo... selon un échéancier à établir.

MISE EN PLACE DE RÉFÉRENTIELS DE SERVICES : LA MARQUE ACCUEIL VÉLO

Constatant la nécessité de doter la destination France de services adaptés aux besoins des touristes à vélo homogènes, en juillet 2011, une enquête a été menée sur les référentiels existants par RN2D pour le compte de France Vélo Tourisme.

Le dispositif Accueil Vélo créé à l'initiative de la Région Centre et de son Comité Régional du Tourisme s'est appuyé sur le référentiel hébergement de l'Eurovéloroute des fleuves et les référentiels loueurs de vélos, sites de visites et offices de tourisme élaborés dans le cadre de « La Loire à vélo ». Ayant inspiré la plupart des autres dispositifs, sa généralisation à l'ensemble du territoire a été proposée aux territoires organisant déjà des services similaires par une large consultation de CRT et CDT. Des réponses argumentées ont été reçues des territoires ou projets suivants : Le Tour de Bourgogne à vélo, La Loire à Vélo, La Véloscénie, la Baie de Somme, La Vélodyssée, Midi - Pyrénées, Alsace, Via Rhône, Champagne Ardennes, Vaucluse. Elles ont conclu à l'intérêt de faire d'Accueil Vélo l'outil national pour proposer les services utiles aux touristes à vélo.

Après l'examen des points potentiellement bloquants pour certains territoires, de légères adaptations ont été décidées et la construction de l'assise juridique du dispositif engagée à l'automne 2011, avec le concours du ministère l'économie, des finances et de l'industrie (direction des affaires juridiques et DGCIS).

Désormais, la propriété de la marque Accueil vélo est partagée par le Comité Régional du Tourisme Centre - Val de Loire et l'association France Vélo Tourisme. La marque est dotée d'un règlement de copropriété et d'un règlement d'usage en cours d'enregistrement auprès de l'INPI.

Une journée technique a été organisée le 15 mai 2012 pour présenter la marque à ses premiers utilisateurs. Elle a accueilli 90 participants, majoritairement des organismes pilotes et évaluateurs qui déploieront Accueil Vélo sur leurs itinéraires dans les mois à venir.

La diffusion de l'outil, engagée sur quelques itinéraires prioritaires, se poursuit en 2012 pour qu'il soit progressivement proposé sur l'ensemble du territoire.

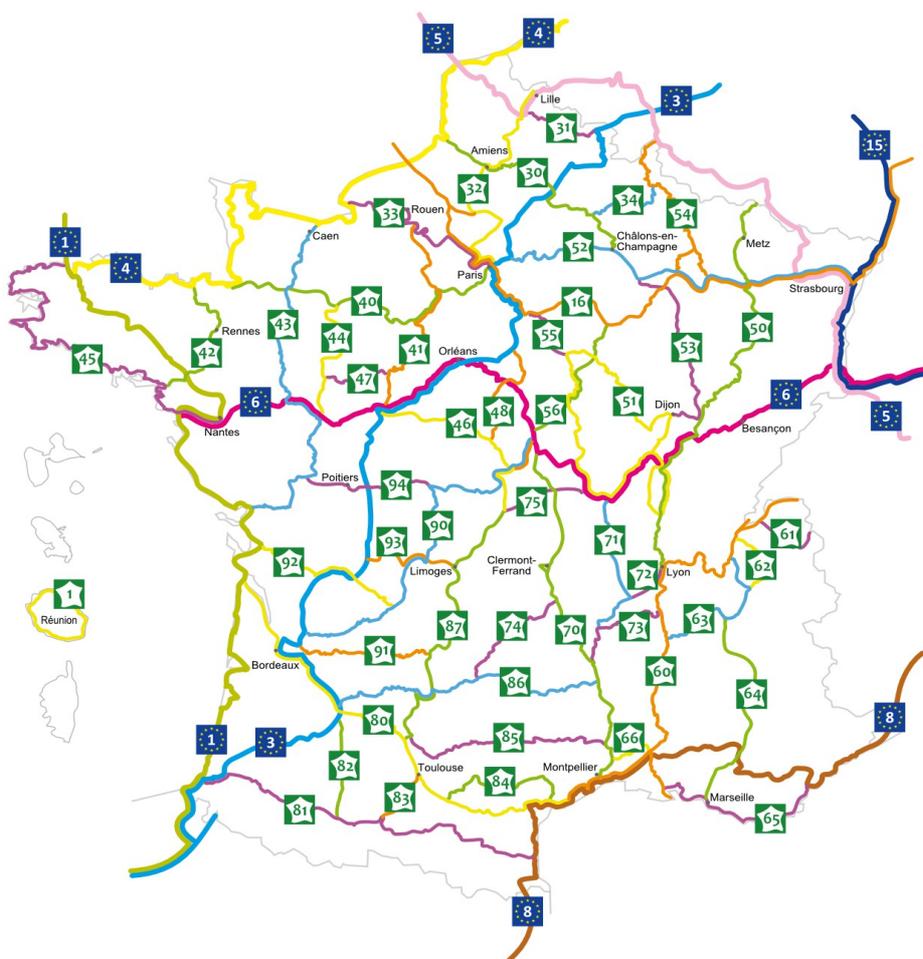
HOMOGÉNÉISATION DE LA SIGNALISATION / NUMÉROTATION DES ITINÉRAIRES

L'association France Vélo Tourisme a initié la création d'un identifiant destiné à matérialiser dans la signalisation cyclable les numéros des itinéraires du schéma national des véloroutes et voies vertes définis en 2011 (voir carte ci-dessous).

Ayant bénéficié des multiples contributions des partenaires impliqués dans la démarche France Vélo Tourisme, l'identifiant présenté ci-après, au moyen de quelques exemples, fait aujourd'hui consensus entre



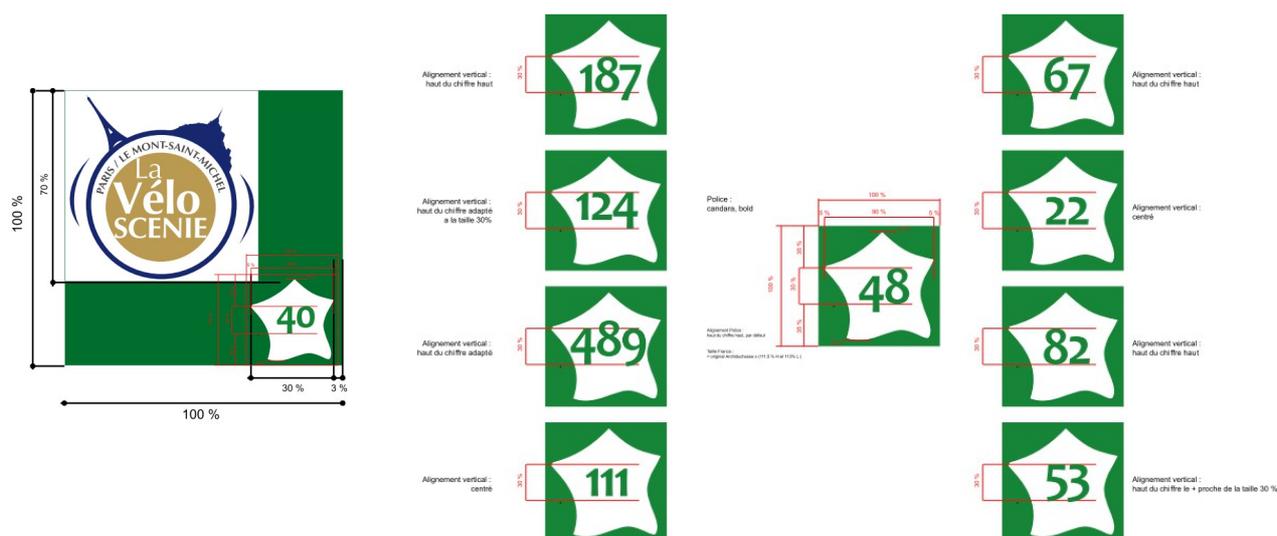
Les itinéraires du schéma national des véloroutes et voies vertes



ces acteurs pour désigner les itinéraires cyclables touristiques.

Le conseil d'administration de l'association France Vélo Tourisme du 4 juin 2012 a autorisé la reproduction libre et gratuite dans la signalisation routière de cet identifiant par les services de l'État et l'ensemble des maîtres d'ouvrage intervenant dans la signalisation des itinéraires véloroutes et voies vertes.

Le CERTU prépare l'officialisation de cet identifiant, en lien avec la Direction de la sécurité et de la circulation routières.



DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES INTERRÉGIONAUX

Les réflexions préalables à la démarche France Vélo Tourisme conduisaient à la nécessité de faire émerger de nouveaux itinéraires phares, attractifs pour les clientèles françaises et internationales.

Les efforts conjugués de Départements et régions cyclables et et du Réseau national des destinations départementales ont abouti à la réunion d'un Club des animateurs d'itinéraires, le 15 novembre 2011, dont l'objet est de favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les porteurs de projets d'itinéraires.

Parallèlement à la promotion du schéma national des véloroutes et voies vertes, l'État a lancé un appel à projets en 2012. Il s'agit de mobiliser des financements ciblés pour faire émerger ces itinéraires structurants.

Près d'une quarantaine de demandes de dossiers ont été enregistrées et 8 dossiers éligibles reçus.

Le jury de sélection réunit le 29 mai 2012 a retenu 4 itinéraires pour recevoir un soutien financier de 20 000 euros chacun, versés au titre d'actions conduites en 2012.

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DU MARCHÉ, ÉVALUATION

En vue d'améliorer la connaissance des clientèles internationales attirées par la découverte de la France à vélo, le Coordonnateur interministériel pour le vélo a commandé à Atout France une étude intitulée « Les clientèles internationales du vélo en France: Pratiques et attentes », parue en juin 2012. Cette étude analyse de manière qualitative 5 des principaux marchés émetteurs vers la France : les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique, la Grande-Bretagne et le Canada. Sur chacun de ces marchés, les clientèles ont été étudiées à travers leur comportement, leurs besoins et leurs attentes par rapport à l'offre française dans l'objectif de capter et de faire revenir ces clientèles internationales, génératrices de retombées économiques importantes pour les destinations.

Cette étude est disponible sur le [site Internet d'Atout France](#). Dans la continuité de ces travaux, Atout France a été mandatée à nouveau par le Coordonnateur interministériel afin de poursuivre la connaissance des marchés internationaux du tourisme à vélo. Un second volet de l'étude est en cours de réalisation sur l'année 2012. Il vise à réaliser une analyse des marchés espagnols et italiens, qui se positionnent tant comme des pays émetteurs de clientèles que des destinations concurrentes de la France sur la filière vélo. Sur ces 2 marchés, l'analyse porte sur la structuration de l'offre de tourisme à vélo dans le pays ainsi que sur les pratiques et attentes des clientèles.

Par ailleurs en 2011, la DGCIS a produit la 3^e édition de l'enquête sur « les séjours à vélo des tours-opérateurs en France ».

Les informations sur la démarche France Vélo Tourisme sont disponibles sur tourisme.gouv.fr

Bilan publié en juillet 2012